

OPINION

redaction.union@sonapresse.com

Quid de la définition d'un CHU ?

Pr Jean François MEYE*

Suite aux propos attribués au professeur de cardiologie Pierre-André Kombila, qui viennent de jeter un pavé dans la mare, affirmant " qu'il n'y a pas de CHU au Gabon car pour qu'un hôpital devienne CHU, il faut au minimum un professeur à la tête de chaque service hospitalier ". Je salue cette prise de parole car elle soulève la portée de la définition dans notre pays d'un Centre hospitalier universitaire (CHU).

Le décret n° 0000178/PRMSF du 9 juillet 2018 fixant les statuts des CHU en son article 28, indique bien que dans ces structures, " les services cliniques et médico-techniques sont placés sous l'autorité d'un chef de service, nommé par décret du président de la République pris en Conseil des ministres parmi les agents publics permanents de la première catégorie du secteur de la santé ou de l'Enseignement supérieur du Corps des médecins justifiant d'un grade universitaire d'au moins Maître de conférences ". La loi gabonaise est donc claire à ce sujet. Bien qu'on puisse relever en pratique une difficile application de cette disposition, on constate néanmoins une évolution dans la prise en compte progressive de cette exigence.

Il est utile de rappeler que la formation aux métiers de la santé s'effectue principalement dans les CHU autour de trois axes : les soins, la formation et la recherche. Chaque soin est une occasion pour les praticiens universitaires de formation au bénéfice des apprenants et de recherche pour développer les connaissances dans leur domaine de compétences. De ce fait les CHU sont sous la double tutelle des ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. À ce titre, l'ordonnance n° 4/2002/PM portant création de l'Université des Sciences de la Santé (USS) stipule en son article 4 que " l'Université des Sciences de la Santé comprend : les établissements (la Faculté de Médecine, Faculté de Pharmacie...), les CHU, les Laboratoires de recherche ». «En d'autres termes, le personnel de gestion des services dans les CHU est universitaire. Autrement dit, nous sommes

en présence d'une forme de mixité entre les médecins-enseignants des Universités du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et les praticiens des établissements publics de santé.

Ce rappel permet une clarification. Il permet surtout de dire à notre Maître que son travail n'a pas été vain. L'école gabonaise de médecine qu'il a contribué à créer continue à se construire pas à pas.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui fièrement malgré quelques difficultés de fonctionnement que les trois hôpitaux, à savoir l'hôpital de Libreville, l'hôpital d'Owendo et l'hôpital Mère-Enfant sont bien des CHU comme les données ci-dessous l'illustrent :

Au CHU, les professeurs qui y exercent sont au nombre de 21 :

- Département de Médecine : 9 professeurs (cardiologie 2, neurologie 1, pneumologie 2, hépato-gastro-entérologie 2, rhumatologie 1, hématologie 1) ;
- Département de chirurgie : 6 professeurs (chirurgie générale 2, chirurgie vasculaire 1, urologie 2) ;
- Département d'anesthésie réanimation : 3 professeurs ;
- Département de Gynécologie : 1 professeur ;
- Département de pédiatrie : 1 professeur ;
- Département de Diagnostic : 1 professeur.

Au CHUO, les professeurs sont au nombre de 5 :

- Département de chirurgie 3 : neurochirurgie 1, Gynécologie Obstétrique 1, Stomatologie 1 ;
- Département d'anesthésie réanimation : 1 ;
- Département de diagnostic : 1.

Au CHU Mère-Enfant, ils sont au nombre de 7 :

- Pôle mère : 4 professeurs (Gynécologie Obstétrique 2, Biologie 2) ;
- Pôle enfant : 3 professeurs (Pédiatrie 3, ophtalmologie 1).

En dehors de ces structures, plusieurs services des hôpitaux militaires sont dirigés par les Professeurs de médecine. Cela leur conférerait le statut de CHU.

Je voudrais personnellement me réjouir, en soulignant que depuis notre prise de fonction à la Faculté de médecine en janvier 2016 en qualité de Doyen de la Faculté de Médecine, nous avons fait le pari

d'encourager la promotion des enseignants. Ainsi en sept ans, nous avons accompagné : 21 Maîtres de Conférences agrégés (MCA), 4 Maîtres de conférences (MC) et 3 professeurs titulaires. Ceux-là mêmes qui donnent le qualificatif de CHU à nos hôpitaux. Il reste simplement à souhaiter que chacun d'entre nous à sa façon et où qu'il soit (car on est professeur toute sa vie) contribue au développement de la santé pour le bien de nos populations.

* **Professeur titulaire de gynécologie obstétrique, Doyen de la Faculté de médecine, directeur par intérim du CHU Mère-Enfant Fondation Jeanne Ebori.**



Photo: DR

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES,
CHARGE DE LA CONNEXION DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

DIRECTION DES OUVRAGES D'ART

- 0 0 6 8 2 /MTPE/SG /DGIT/DOA



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures, chargé de la connexion des Territoires, informe le Public et les usagers de la route, que les travaux de construction de la passerelle piétonne au Lycée National Léon MBA, dans le premier arrondissement de Libreville, se poursuivent avec la manutention et l'installation dudit ouvrage sur toute la traversée de la chaussée.

L'exécution de ces travaux s'effectuera essentiellement ce dimanche 14 mai 2023 à partir de 06 heures du matin.

Compte tenu de la gêne qui sera occasionnée par lesdites opérations et dans le souci de sécuriser le trafic à cet endroit, il est vivement conseillé aux usagers, de respecter scrupuleusement le plan de circulation établi, ainsi que les panneaux de signalisation mis en place par l'entreprise.

Le Ministère des travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures, chargé de la connexion des Territoires, présente aux usagers et aux riverains, ses excuses pour les désagréments causés et les assure qu'il met tout en œuvre pour un achèvement desdits travaux dans les meilleurs délais.

Fait à Libreville, le 11 MAI 2023

Le Ministre des travaux Publics,
de l'Équipement et des Infrastructures,
Chargé de la Connexion des Territoires



Toussaint NKOUMA EMAME

Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures, chargé de la connexion des Territoires
392, Avenue Rast Frouine ROGOMBÉ, TN : 011 72 22 09